

LE PLAGIAT ÉLECTRONIQUE...

Des stratégies pédagogiques pour le prévenir et pour favoriser l'apprentissage de nos étudiants

Le plagiat est aussi vieux que l'enseignement lui-même, mais il prend un nouveau visage avec les technologies. La grande diversité des sources accessibles aux étudiants est très tentante, affirme Nicole Perreault, animatrice du réseau des répondants et répondantes TIC (REPTIC). Ce n'est pas sans raison que *Le Devoir* a consacré un dossier spécial à la question en avril 2009 : le phénomène du plagiat électronique concerne toutes les disciplines, « des mathématiques à l'histoire, des sciences de la santé aux sciences physiques, de la gestion à la philosophie¹ ».

Nous vous proposons aujourd'hui des stratégies pédagogiques pour :

- rendre le plagiat plus difficile ou peu profitable;
- stimuler la créativité, la curiosité et le plaisir d'apprendre de vos étudiants.

Ces stratégies sont grandement inspirées de la présentation faite par M^{me} Perreault dans le cadre de la Journée pédagogique du 17 mars 2008. Sa conférence intitulée « Prévenir le plagiat électronique pour favoriser une vraie réussite de nos élèves : comment faire? » nous avait donné quelques pistes d'action, que nous avons cru bon de comparer avec celles proposées par d'autres spécialistes du plagiat et par certains établissements d'enseignement universitaires. Nous avons également accordé une attention particulière à l'avis déposé par la Commission d'éthique de la science et de la technologie – Jeunesse 2005 (CEST-Jeunesse) en novembre 2005, qui rend compte de la réflexion de jeunes cégépiens. Nous avons retenu les solutions éducatives susceptibles de répondre à vos besoins.



« La CEST-Jeunesse recommande que les enseignants adoptent des travaux et des types d'évaluation qui rendent le plagiat difficile ou trop peu profitable et qui aiguïsent davantage la curiosité et le plaisir d'apprendre des étudiants.² »

Des solutions pour prévenir le plagiat³:

Les enseignants peuvent contribuer de manière importante à la prévention du plagiat. Pour être efficaces, les stratégies qu'ils choisissent d'adopter doivent:

1. sensibiliser les étudiants à la question du plagiat;
2. les encadrer dans la réalisation de leurs travaux.

Bonne lecture!

1. PERREAULT, Nicole. « Prévenir le plagiat électronique pour favoriser une vraie réussite de nos étudiants : comment faire? », dans MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION DU LOISIR ET DU SPORT (MELS). *Profweb : le carrefour québécois pour l'intégration des TIC en enseignement collégial* [En ligne], <http://www.profweb.ca/publications/dossiers/le-plagiat-et-autres-types-de-triche-scolaire-a-l-aide-des-technologies-une-realite-des-solutions> (Page consultée le 2 septembre 2009).

2. Au printemps 2005, la Commission de l'éthique de la science et de la technologie mettait sur pied un projet de CEST-Jeunesse inspiré du Parlement jeunesse, qui devait se prononcer sur le plagiat électronique dans les travaux scolaires. Ce projet a réuni des professeurs et des étudiants en philosophie de cinq cégeps, dont le Cégep de Rimouski. Référence : COMMISSION DE L'ÉTHIQUE DE LA SCIENCE ET DE LA TECHNOLOGIE. « CEST-Jeunesse 2005 - Plagiat électronique » [En ligne], http://www.ethique.gouv.qc.ca/index.php?option=com_content&task=view&id=17&Itemid=28 (Page consultée le 2 septembre 2009).

3. Nous vous proposons une synthèse d'un nombre important de travaux de recherche, de rapports, de politiques et de conférences dont les propositions convergent. Pour respecter le format « Pédagogotruc », nous nous sommes permis de ne pas lister les sources en bas de page, mais d'en donner les références dans une médiagraphie que vous trouverez sur le site du Cégep, à l'adresse suivante: <http://www.cegep-rimouski.qc.ca/serv/pedagogotruc.html>.

SENSIBILISER

Plusieurs étudiants méconnaissent le principe de la propriété intellectuelle et les lois qui y sont rattachées. L'enseignant est donc appelé à devenir à la fois un agent d'information et un accompagnateur dans le développement de l'intégrité intellectuelle de l'étudiant.

Sensibiliser les jeunes à la nature et aux conséquences du plagiat électronique :

S'assurer que les étudiants connaissent la loi. Définir les différents types de plagiat, et en particulier le copier-coller. Expliciter les normes liées à la citation des sources. Informer les étudiants du contenu de la PIEA du collège. Mettre en évidence les sanctions encourues : expliquer les conséquences du plagiat sur soi et sur autrui.

➡ Au début du trimestre ou à la fin de chaque travail, faire signer un contrat par chaque étudiant. Contenu : définition du plagiat (le copier-coller), exemples de comportements plagiaires, conséquences et sanctions possibles. Phrase type : « J'atteste que ce travail est personnel, cite systématiquement toute source utilisée entre guillemets et ne comporte pas de plagiat. »

➡ Donner aux étudiants des exemples concrets de plagiat électronique. Leur montrer des sites Internet consacrés au plagiat et aux moyens de l'éviter. Un incontournable : le diaporama publié par *Infosphère* disponible sur le site du cégep⁴.

➡ Prêcher par l'exemple : s'assurer que les documents remis aux étudiants sont conformes aux normes usuelles de citation des sources et les inviter à s'y référer.

Ouvrir le débat sur la connaissance :

Communiquer aux étudiants ses valeurs (création, diffusion des connaissances, équité, mérite individuel, etc.). Expliquer que le non-plagiat n'est pas seulement une question de droit d'auteur, mais plutôt une question d'honnêteté intellectuelle. Mettre en évidence les torts que cause le plagiat sur le plan de l'apprentissage : expliquer qu'il empêche le développement d'habiletés de recherche et de rédaction essentielles dans le monde d'aujourd'hui.

➡ Expliciter la pertinence des travaux demandés, les habiletés qu'ils contribuent à développer, leur importance au plan professionnel ou au plan de recherche. Soumettre aux étudiants quelques travaux scolaires pris dans Internet et leur demander d'en analyser les faiblesses.

➡ Animer une discussion sur les répercussions du plagiat sur l'intégrité et la crédibilité.⁵

« Développer le sens des responsabilités et, par extension, un certain sentiment d'honneur et de fierté chez les étudiants fait également partie de la stratégie de sensibilisation préconisée par la CEST-Jeunesse. Il est primordial de faire en sorte que les étudiants soient en mesure de se porter garants du contenu de leurs travaux et d'être fiers de leur originalité, comme des efforts réalisés. »



Parler aux étudiants des outils de détection du plagiat :

Faire savoir aux étudiants qu'on connaît l'existence de certains sites Internet et que c'est facile de retrouver des textes copiés sur Internet. Leur parler des nouveaux logiciels de détection du plagiat (ex. : *Compilatio.net*⁶), mais éviter de leur montrer les sites qui y sont consacrés. Laissez planer le doute : moins ils en sauront sur les compétences technologiques de leur enseignant, plus il sera possible pour eux de l'imaginer en « Sherlock Holmes » capable de débusquer le plus subtil copier-coller.

4. Ce diaporama d'une durée de 4 minutes est disponible sur la page de la bibliothèque du cégep, dans la section « Guides méthodologiques » : http://site.cegep-rimouski.qc.ca/infosphere/sciences_humaines/module7/citer1.html (Page consultée le 2 septembre 2009).

5. Voir le document « Engager la discussion sur la probité intellectuelle en classe », dans UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL. *Intégrité, fraude et plagiat* [En ligne], <http://www.integrite.umontreal.ca/documents/sujets-discussion.pdf> (Page consultée le 2 septembre 2009).

6. Le site *Compilatio.net* offre un service en ligne payant permettant d'analyser le pourcentage d'authenticité d'un document en le comparant à une multitude de sources. L'UQAR vient d'acheter une licence d'utilisation de *Compilatio.net*, mise à la disposition du personnel enseignant depuis septembre 2009.

ENCADRER

Les stratégies ci-dessous, utilisées en rotation et selon les besoins d'un cours, peuvent diminuer les risques de plagiat, tout en enseignant aux étudiants de meilleures méthodes de travail. Elles visent à réduire leur stress de performance et à remédier à leurs lacunes, soit leur non-formation au sens critique dans le traitement de l'information; leur manque de confiance envers leurs propres raisonnements ou envers leur capacité à réaliser le travail demandé; leur manque de temps ou leur mauvaise gestion du temps, etc.

Donner aux étudiants une solide formation en recherche :

Expliquer ce que c'est que de faire de la recherche au cégep (par rapport au secondaire). Montrer aux étudiants les ressources dont ils disposent et encourager leur utilisation. Apprendre aux étudiants à évaluer et à utiliser convenablement ces ressources : s'assurer qu'ils savent citer et paraphraser correctement. Les orienter vers des sites leur offrant des outils de recherche faciles à utiliser.

➡ Montrer ou rendre disponible sur le Web, avec la permission des auteurs, des exemples de bons travaux dont les sources sont bien référencées et, en grand groupe, visiter des sites consacrés à la recherche comme *Infosphère* ou *InukTIC*.



Infosphère est un outil de formation fait par l'UQAM qui a peut aider à développer les habiletés nécessaires pour réussir une recherche d'information. Il offre, entre autres, des diaporamas qui enseignent les principes de la citation. Ce outil est maintenant accessible sur le site du cégep⁷. Avantage considérable : il est possible de modifier le contenu des pages pour l'adapter aux besoins d'une discipline.

InukTIC est un espace de formation en ligne qui permet l'acquisition des habiletés TIC. Il s'adresse à l'ensemble des cégeps du réseau collégial québécois. On peut exploiter *InukTIC* soit en tant que visiteur, soit en s'inscrivant. Suggestion : utiliser d'abord l'option *Repérez les ressources*. Pour utiliser ce site dans le cadre d'un cours ou d'un programme, choisir l'option *Évaluez vos habiletés*⁸.

Donner des consignes claires et précises :

Donner des indications très précises concernant les objectifs d'un travail et les ressources permises, car ces éléments peuvent varier d'un cours à l'autre.

➡ S'assurer de la clarté des consignes concernant les références. Donner des exemples précis.

➡ Être très spécifique à propos du niveau de collaboration permis pour un travail. Les infractions ne sont pas toutes délibérées, le niveau et la nature de ce qui est permis pouvant varier d'un contexte ou d'un cours à l'autre.

Demander aux étudiants de faire une recherche unique et empirique :

Ne pas laisser les étudiants choisir eux-mêmes leur sujet de recherche. Donner un certain nombre de contraintes pour les amener à être créatifs tout en les forçant à réactiver certaines connaissances.

➡ Fournir une liste de sujets en lien avec le cours. Ajouter des exigences spécifiques au travail : utilisation d'un vocabulaire technique appris en classe, référence à un cas, à une théorie particulière, à ce qui a été discuté en classe; intégration d'un événement, d'un débat d'actualité en lien avec le sujet, d'une dimension régionale, etc. S'assurer qu'une partie obligatoire du travail consiste à rédiger son propre texte : donner des cas concrets qui exigent une réflexion personnelle (observations, comparaisons de résultats et opinions).

➡ Demander des sources variées et récentes ou des types de sources particulières (article de revue savante, publication officielle, entrevue, etc.). Exiger au moins une source primaire. Encourager l'utilisation d'hyperliens et demander aux étudiants de remettre leur travail en format numérique.

➡ Exiger une médiagraphie détaillée : exiger que les étudiants commentent chaque source en quelques phrases.



Évaluer les étapes de réalisation de travail :

Demander aux étudiants de suivre certaines étapes, les accompagner tout au long de leur démarche et les évaluer régulièrement.

➡ Demander aux étudiants d'élaborer un échéancier et une bibliographie détaillée *avant* de commencer le travail. Développer des critères d'évaluation qui récompensent le fait de bien citer ses sources.

➡ Demander aux étudiants de rédiger un journal de bord ou un portfolio qui atteste de la progression de leur recherche. Leur demander de fournir un plan de travail, une problématique et un dossier de presse. Contenu du dossier : photocopies de tous les textes utilisés, fiches citations et fiches résumés. S'assurer que toutes les citations contenues dans le travail final proviennent du dossier de presse (elle peuvent être surlignées sur les photocopies). Amener les étudiants à réfléchir à leur processus de recherche (difficultés rencontrées, découvertes dont ils sont fiers, apprentissages les plus significatifs, etc.) et à en rendre compte dans un texte ou dans un schéma de concepts.

➡ Allouer du temps en classe pour débiter ou faire une partie d'un travail long afin de pouvoir observer les étudiants à l'œuvre, détecter les problèmes de compréhension de la tâche, donner un coup de pouce à ceux qui en ont besoin et rendre la tâche plus complexe à ceux qui voudraient plagier.

7. Cet outil est disponible à l'adresse suivante : <http://site.cegep-rimouski.qc.ca/infosphere/>.

8. CÉGEP DE LÉVIS-LAUZON ET AL. *Inuktic* [En ligne], <http://inuktic.qc.ca/> (Page consultée le 4 septembre 2009).

Utilisation d'Infosphère au département d'histoire et de géographie du cégep de Rimouski

Ayant été confrontés à plusieurs reprises au phénomène du plagiat électronique, Kurt Vignola et Pascal Gagnon, enseignants en histoire, ont cherché des moyens pour prévenir le copier-coller. La solution qu'ils ont trouvée : utiliser *Infosphère* pour informer les étudiants et contrôler le déroulement de leur recherche. Le travail se fait par étapes : problématique, dossier de recherche (fiches thématiques et médiagraphie), plan de travail, rédaction. Toute l'information contenue dans le travail doit provenir des sources présentées dans le dossier de recherche. Conséquence : le plagiat devient tout simplement impossible. Des incontournables pour que la formule soit efficace : faire travailler les étudiants individuellement, présenter une grille d'évaluation dès le début du trimestre, être très disponible tout au long du processus. *Infosphère* représente une précieuse ressource (règles de la citation, liens vers la bibliothèque, accès à des bases de données, etc.); le diaporama sur le copier-coller semble particulièrement apprécié par les étudiants et représente, pour certains, une véritable révélation!

Augmenter le nombre d'évaluations en classe et diminuer le nombre de travaux à la maison :

Donner à faire plusieurs courts travaux plutôt qu'un travail long. Avantages : moins de tentation de remettre l'effort à fournir à la fin du trimestre, moins de tentation de copier des textes d'Internet à la dernière minute. Les tests plus fréquents forcent l'étudiant à être constamment à jour. Bien répartir les dates de remise de travaux et de présentation dans le cours. Élaborer, si possible, un calendrier des évaluations avec les autres enseignants du programme de façon à coordonner les dates de remise des travaux.

➡ Évaluer au moins un court travail écrit avant le travail final pour avoir un exemple du niveau d'écriture de chaque étudiant, ce qui permet d'être vigilant et de remarquer un changement de style ou de niveau en cours de trimestre.

➡ Faire faire les examens en classe en rappelant les interdits (téléphone, baladeur, clé USB, etc.). Si l'examen a lieu dans une classe branchée, prendre des précautions particulières. Limiter le temps où l'examen est accessible (dans le cas d'un examen en ligne).

➡ Donner des questions différentes à différents étudiants. Certains sites, comme *Netquiz Pro* du CCDMD⁹, permettent de produire des examens en variant l'ordre des questions.

➡ Modifier ses examens d'un trimestre à l'autre, d'une année à l'autre : ne laisser aucune chance aux étudiants!

Diversifier les méthodes d'évaluation :

Faire faire des évaluations formatives le plus souvent possible : la pratique de l'évaluation formative tout au long du trimestre permet de ne pas se retrouver avec du jamais vu. Utiliser des méthodes d'évaluation variées qui demandent aux étudiants de rendre compte de leur apprentissage de diverses façons (pas seulement sous forme de travaux écrits).

➡ Concevoir des évaluations complémentaires qui permettent de vérifier au moins à deux reprises certains acquis : une présentation orale s'appuyant sur un travail écrit ou un rapport de projet, une question d'examen relative au travail effectué. Autres exemples : séances d'affiches, revue de littérature, page Web, carte conceptuelle...

➡ Faire faire des travaux écrits en équipe. Avertir les étudiants que si un membre de l'équipe est coupable de plagiat, la sanction est applicable à tous. Favoriser l'évaluation par les pairs. Demander aux étudiants de soumettre leurs travaux à des groupes de discussions ou de les publier en ligne.



Vous vous demandez maintenant comment détecter les cas de plagiat? Sur le site REPTIC¹⁰, vous apprendrez que les écarts de style, une bibliographie trop « originale » ou une mise en page disparate sont des indices à ne pas négliger!

Vous voulez varier vos modes d'évaluation pour prévenir la triche? Consultez les *Pédagotrucs* sur l'évaluation des apprentissages : « L'évaluation formative » (no 5) et « Évaluation des apprentissages » (no 15).

N'oubliez pas que l'équipe du Développement pédagogique est disponible pour répondre à vos questions et pour vous aider à trouver des stratégies adaptées à vos besoins.

9. Le logiciel *Netquiz Pro*, tout comme ses versions précédentes, permet de construire des exercices ou des tests dans Internet sans programmation ni connaissance du langage HTML. Le logiciel offre plusieurs fonctions et diverses nouveautés. Référence : *Netquiz Pro* [En ligne], <http://www.ccdmd.qc.ca/catalogue/netquiz-pro-4> (Page consultée le 3 septembre 2009) .
10. PERREAULT, Nicole. « Prévenir le plagiat électronique pour favoriser une vraie réussite de nos étudiants : comment faire? », dans REPTIC. *Portail RECTIC* [En ligne], <http://www.reptic.qc.ca/bibliotheque/activites-technopedagogiques/le-plagiat-electronique-definition-exemples-prevention-detection.html> (Page consultée le 3 septembre 2009) .

DOCUMENT PRÉPARÉ PAR :

Julie Gasse, CP

Jocelynn Meadows, CP

Annie-Claude Prud'homme, CP

Jean-Pierre Lamontagne, CP

Julie Dextraze, secrétaire

DÉVELOPPEMENT PÉDAGOGIQUE, D-338

Vous pouvez nous joindre au poste 2202